

Séance du 14 octobre 2025

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : Avis du Conseil d'Administration sur la nomination des représentants des collectivités et établissements affiliés, au sein du comité social territorial et de la formation spécialisée

Date de la convocation : 30 septembre 2025

Président de séance : Antoine de MENTHON

Secrétaire de séance : Claudine FAUDOT

Nombre de membres titulaires en exercice : 30

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES COMMUNES : 7

1. M. Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard, Président du CDG
2. Mme Anne BLANC, Conseillère municipale de Beaumont, Vice-présidente du CDG
3. M. Christophe BOCHATON, Maire-adjoint d'Évian-les-Bains, Vice-président du CDG
4. Mme Mireille MARTEL, Maire-adjointe les Gets
5. M. Didier EVERAERE, Maire-adjoint de Charvonnex
6. Mme Franca VIVIAND, Maire-adjointe de Cornier
7. M. Jacques DALEX, Maire de Faverges-Seythenex

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DU COLLEGE DES INTERCOMMUNALITES : 2

1. Mme Claudine FAUDOT, Conseillère communautaire Thonon Agglomération
2. M. Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président CC des Vallées de Thônes

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNÉ POUVOIR : 8

1. Mme Véronique BOUCLIER, Conseillère municipale déléguée de Bonneville, Vice-présidente du CDG, ayant donné pouvoir à Mme Mireille MARTEL
2. M. Didier THEVENET, Maire de la Clusaz, ayant donné pouvoir à M. Didier EVERAERE
3. M. Gérard RENUCCI, Maire-adjoint de Frangy, ayant donné pouvoir à M. Antoine de MENTHON
4. M. Raymond PELLICIER, Maire-adjoint de Poisy, ayant donné pouvoir à M. Christophe BOCHATON
5. Mme Marie-Pierre BERTHIER, Maire-adjointe de Nernier, ayant donné pouvoir à Mme Anne BLANC
6. M. Jacques GRANDCHAMP, Conseiller communautaire CCPEDA, ayant donné pouvoir à Mme Claudine FAUDOT
7. M. Henri CARELLI, Maire de Lovagny, ayant donné pouvoir à Mme Franca VIVIAND
8. M. Pierre BIBOLLET, Maire de Thônes, ayant donné pouvoir à M. Jacques DALEX

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS : 13

1. M. Serge BEL, Maire de Messery
2. M. Dominique PUTHOD, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2
3. M. Christophe FOURNIER, Maire de Glières-Val-de-Borne
4. Mme Chantal VANNSON, Maire de Marnaz
5. Mme Charlotte DEMARCHE, Maire-adjointe de Chamonix-Mont-Blanc
6. M. Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret
7. Mme Marie-Luce PERDRIX, Maire de Gruffy
8. M. Emmanuel DESAIRE, Maire-adjoint de Groisy
9. M. Jean-Philippe MAS, Conseiller départemental du canton de Cluses
10. Mme Maryline BOUCHÉ, Maire-adjointe d'Annemasse
11. M. Roland LOMBARD, Conseil d'Administration du SDIS 74
12. M. François ASTORG, Maire d'Annecy
13. Mme Valérie GONZO-MASSOL, Vice-Présidente du SDIS 74

PERSONNES INVITEES :

- Mme Valérie BOUVIER, Directrice du Centre de Gestion 74
- M. Nicolas LANFROY, Directeur Adjoint du Centre de Gestion 74
- Mme Amélie GUILLOU, Directrice Financière du Centre de Gestion 74
- Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, Payeur Départemental, excusée

QUORUM : 30/2 = **15**

Présents : 9

Représentés : 8

Votants : 17

2025-05-30 – ADMINISTRATION GENERALE – Avis du Conseil d'administration

représentants des collectivités et établissements affiliés, au sein du Comité social et économique

sur la nomination des

ID : 074-287412019-20251022-2025_05_30-DE

Vu le Code général de la Fonction publique et notamment ses articles R252-30 et suivants ;

Vu la délibération n°2022-02-21 du 1^{er} avril 2022 fixant à 10 le nombre de représentants titulaires du personnel du CST, après consultation des organisations syndicales,

Vu la délibération n°2022-04-44 du 20 octobre 2022 instaurant une Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au sein du CST,

Vu la délibération n°2025-01-05 en date du 12 février 2025, portant avis du Conseil d'administration du CDG74 sur la nomination des représentants des collectivités et établissements affiliés au sein du CST et de la formation spécialisée,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion de la Haute-Savoie n°2025-AG-01 du 14 février 2025, portant désignation des représentants des collectivités et établissements au Comité Social territorial,

Considérant que les textes ci-dessus prévoient que l'avis des membres du Conseil d'Administration est requis, avant nomination des représentants par arrêté dont le projet est annexé à la présente délibération,

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que la composition du CST a été fixée par la délibération du 1^{er} avril 2022. Il est composé de 10 membres titulaires et de 10 représentants suppléants.

Monsieur Jean-Marc Bouchet, Maire de Villy-le-Bouveret a proposé d'être remplacé par une Adjointe, Madame Bernadette Cruz, pour assurer son remplacement en raison d'un manque de disponibilité. Il convient donc de nommer un nouveau titulaire pour représenter les collectivités et établissements parmi les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de 50 agents.

Le Conseil d'Administration,

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

EMET un avis favorable au projet de désignation présenté par le Président du Centre de gestion.

Fait à Annecy,

Le 17 octobre 2025

Le secrétaire de séance,

Claudine FAUDOT

Le Président du Centre de Gestion de la FPT,


Antoine de MENTHON



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, 44 rue du Goléron, 74370 ANNECY, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble 38000.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application numérique « Télerecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr pour le recours contentieux.

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- *La transmission au représentant de l'Etat le :*
- *La publication par voie électronique le :*